

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION



FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

ANNUEL RÈGLEMENTS
2016/2017

www.ffnatation.fr



TOUS AVEC L'ÉQUIPE DE FRANCE DE NATATION

EDF est fier de soutenir depuis 10 ans la Fédération Française de Natation et ses nageurs.



“Je suis un nageur citoyen”

On ne peut plus, en 2016, pratiquer notre sport comme en 2015. Malgré l'universalisme déclaré des Jeux Olympiques, cette courte trêve olympique n'effacera pas la violence du choc sombre qui voit notre société ébranlée.

Nous regrouper autour des valeurs d'engagement, de partage, de discipline, de patience, d'humilité, de courage, de lucidité qui bâtissent notre identité commune et dans lesquelles nous nous reconnaissons, organiser notre sport autour de celles-ci, c'est toute l'ambition de notre programme sportif 2017-2020.

Nous avons pensé notre programme comme un guide, une proposition, un chemin qui s'ouvre à vous. Il aura le sens et la couleur que chacun voudra bien lui donner : performant, plaisant, éducatif, progressif, pertinent, excellent, laborieux ou victorieux... Peu importe... Vous en ferez ce qu'il paraîtra le plus adapté au parcours de chacun.

Nous l'avons voulu équilibré, laissant la place à chacun de vous : athlètes, entraîneurs, dirigeants, officiels, juges, arbitres, parents de porter le message qui lui convient le mieux, celui qui fera écho à votre propre vision d'un monde éclairé.

Un message qui remet les valeurs de notre sport au cœur de l'innocence morale de nos enfants, en proposant un programme qui est plus que de la natation, plus que du water-polo, plus que de la natation synchronisée ou du plongeon : une aventure humaine, une aventure intérieure qui leur permettra de grandir enrichis de la connaissance d'eux-mêmes et du monde si complexe qui les entoure.

A chacun son rythme, à chacun son olympe, nous construisons ensemble un programme sportif qui pourrait sembler paradoxal, un programme qui offrira à la France des sportifs de haut niveau aguerris et prêts aux joutes olympiques de Tokyo 2020 voire celles de Paris 2024 ; mais aussi, et surtout, des femmes et des hommes libres, égaux et fraternels, qui nous permettent de croire encore que nager peut changer le monde et répondre enfin à la question :

“- Qui suis-je ?

- Je suis un nageur citoyen.”



Jacques Favre
Directeur Technique National



PLONGEON

SOMMAIRE

Catégories d'âge FFN/FINA Tremplin et haut-vol	227
Les compétitions qualificatives	228
Les compétitions (inter) régionales	229
Les engagements et les feuilles de plongeon	229
Procédure d'appel	230
Les championnats (inter) régionaux	231
Les conditions d'accès	231
Préambule	231
Programme d'initiation	231
Programme d'animation	231
Programme de compétition	232
Les résultats	233
Les jurys	233
Les compétitions nationales jeunes	234
Les engagements	234
Les feuilles de plongeon	235
Procédure d'appel	235
Les championnats de France des Jeunes d'hiver 1 m, 3 m	236
Les conditions d'accès	236
Les programmes	236
Les modalités de qualification	238
Les récompenses	239
Les championnats de France des Jeunes d'été 1 m, 3 m et haut-vol	240
Les conditions d'accès	240
Les programmes	240
Les modalités de qualification	242
Les récompenses	243
Les championnats nationales Élite	244
Les engagements	244
Procédure d'appel	244

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Championnats de France Élite d'hiver et d'été 1 m, 3 m, haut-vol	245
Les conditions d'accès	245
Les épreuves	245
Les programmes	245
Les modalités de qualification	247
les récompenses	247
Championnats de France juniors	248
Récapitulatif des programmes des compétitions nationales	249
Participation des plongeurs étrangers	250
Classements nationaux	251
Classement national des plongeurs par catégorie d'âge.....	251
Classement national des clubs	251
Classement national des comités régionaux	251
Règles générales	251
Production des résultats	251
Championnats de France des Maîtres	252
Règles générales	252
Engagements	252
Récompenses	252
Fiche d'engagement plongeur	253
Juges & Officiels	254
Les épreuves des examens de juge de plongeur	254
Conditions d'obtention de l'examen de juge régional de plongeur	254
Conditions d'obtention de l'examen de juge national de plongeur	254
Candidature à l'examen de juge de plongeur	255
Calendrier prévisionnel 2016 - 2017	256

RÈGLEMENTS PLONGEONS

CATÉGORIE D'ÂGE FFN/FINA TREMPLIN ET HAUT-VOL

Catégories d'âge FFN Tremplin et haut-vol Garçons et Filles : Saison 2016 - 2017

Catégories		Années	Âges
Poussins	D	2006, 2007 et 2008	9, 10 et 11 ans
Benjamins 1	C1	2005	12 ans
Benjamins 2	C2	2004	13 ans
Minimes	B	2002, 2003	14 et 15 ans
Cadets	A	1999, 2000, 2001	16, 17 et 18 ans
Juniors	J	1997 et après	20 ans et moins

Catégories d'âge FINA Tremplin et haut-vol Garçons et Filles : Saison 2016 - 2017

Catégories		Années	Âges
Benjamins	C	2004, 2005	12 et 13 ans
Minimes	B	2002, 2003	14 et 15 ans
Cadets	A	1999, 2000, 2001	16, 17 et 18 ans

LES COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES

Les compétitions qualificatives sont des compétitions permettant aux plongeurs de changer de niveau territorial de pratique. Cette action s'inscrit dans le cadre du plan de développement fédéral et son objectif est de faire évoluer la dynamique de préparation des plongeurs(es).

La compétition qualificative peut être un objectif pour certains ou un point d'étape pour d'autres. Par exemple, les championnats de France Jeunes d'hiver, ou encore les championnats de France Élite d'hiver peuvent être des points de passage vers le niveau international pour certains tandis que, pour d'autres, ils sont l'aboutissement d'une saison/carrière sportive.

Pour l'olympiade 2017-2020, les compétitions qualificatives pour le niveau national sont les championnats (inter) régionaux d'hiver et d'été.

L'accès aux championnats régionaux est déterminé par les comités régionaux.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

LES COMPÉTITIONS (INTER) RÉGIONALES

Les compétitions (inter) régionales sont une des étapes importantes dans la saison sportive des plongeurs(es). Elles permettent de se qualifier à l'échelon national.

Sans un passage par les championnats (inter) régionaux, aucune participation aux championnats nationaux ne sera possible.

Dans le cas où un comité régional ne pourrait organiser ses championnats seul, le/les club(s) auront la possibilité de participer aux championnats d'un autre comité en rejoignant son interrégion de rattachement.

Quatre interrégions, regroupant chacune plusieurs comités régionaux, sont définies en fonction des lieux d'implantation du plongeur :

- Interrégion Nord-Pas-de-Calais Picardie, Ile-de-France, Alsace Lorraine Champagne-Ardenne, Bourgogne Franche-Comté
- Interrégion Bretagne, Normandie, Pays-Val-de-Loire, Centre Val-de-Loire
- Interrégion Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Languedoc-Midi-Pyrénées
- Interrégion Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse

Si, pour des raisons sportives, certains comités régionaux souhaitent se rattacher à une autre interrégion de leur choix pour la saison en cours, ils en auront la possibilité et devront en informer le département fédéral au plus tard 18 jours avant la compétition.

L'organisation de ces épreuves relève des comités régionaux organisateurs.

2 épreuves annuelles doivent être organisées (hiver et été).

Pour les épreuves d'hiver, le championnat devra obligatoirement avoir lieu, au plus tard, en décembre de la saison sportive en cours.

Pour les épreuves d'été, le championnat devra obligatoirement avoir lieu, au plus tard, 4 semaines avant les championnats nationaux d'été.

L'information sur les différentes dates de tenues des championnats (inter) régionaux d'hiver et d'été devront parvenir au département fédéral dès que les dates seront connues.

Les engagements et les feuilles de plongeur

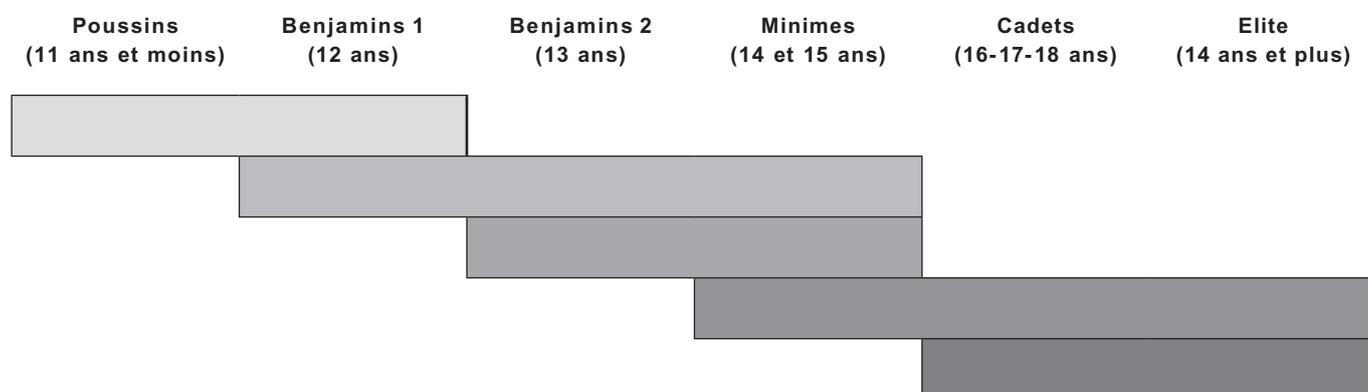
La fédération incite les comités régionaux à effectuer les procédures d'engagements et de traitement des deux compétitions (inter)régionales via le logiciel diverecorder.

Les délais d'engagements et de remise des feuilles de plongeur sont laissés à l'initiative des comités régionaux.

Les plongeurs(es) des catégories Poussins, Benjamins 2 et cadets ne pourront pas s'engager dans plus de 2 catégories (1 surclassement maximum possible).

Les plongeurs des catégories Benjamins 1 et minimes auront la possibilité de s'engager dans plus de 2 catégories (2 surclassements possibles).

Ci- dessous les zones d'engagements possibles par catégories d'âge fédérales :



Procédure d'appel

Jury d'appel

Pour chaque compétition, le délégué de la compétition ou le juge - arbitre désigne le jury d'appel, conformément à la réglementation en vigueur : **article 42 - 1** du livre II "règlements sportifs" du Règlement Intérieur de la FFN.

Article 1 - Conformément à l'article GR 9.2 du Code de la FINA, une réclamation verbale peut être faite par le concurrent ou son mandataire auprès du juge - arbitre immédiatement après l'exécution d'un plongeon ou d'une série de plongeurs.

Article 2 - Le juge - arbitre, saisi d'une réclamation en application de l'article précédent, peut, s'il le juge nécessaire, prendre l'avis du jury d'appel pour donner sa décision.

Article 3 - À l'issue d'un concours, une réclamation écrite peut être déposée directement auprès du jury d'appel par un concurrent ou son mandataire. Pour être recevable, cette réclamation doit être déposée dans les trente minutes qui suivent la fin du concours. Les décisions du jury d'appel font foi en dernier recours, nonobstant les réclamations qui pourraient être déposées devant les instances collégiales de la Fédération, conformément aux dispositions réglementaires et statutaires.

LES CHAMPIONNATS (INTER) RÉGIONAUX

Conditions d'accès aux championnats (inter) régionaux d'hiver et d'été

Filles et Garçons : 9 ans et plus	
Poussines/poussins Benjamins/benjamins 1 et 2 Minimes filles/garçons Cadettes/cadets Élite	<ul style="list-style-type: none">• Être titulaire du Pass'Compétition.• La mise en place des conditions d'accès est laissée à l'initiative du comité (inter) régional.

Préambule

Les comités régionaux doivent prévoir la mise en place :

- d'un programme d'initiation ludique à la discipline plongeon proposée au plus grand nombre
- d'un programme d'animation consistant à la mise en place de session de test du Pass'Compétition. Ce dernier pouvant être inclus dans le programme de compétition
- d'un programme de compétition calqué en grande partie sur les programmes de l'échelon national
- d'un challenge (inter) régional, dont le programme est identique aux championnats (inter) régionaux, proposé aux sportif(ve)s ne souhaitant/pouvant pas s'engager dans la pratique compétitive de niveau national

Programme d'initiation

Chaque compétition (inter) régionale verra la mise en place d'un programme d'initiation ludique à destination du plus grand nombre.

Ce programme comportera des initiations à sec et dans l'eau afin de susciter le goût de la discipline et de détecter de jeunes potentiels.

La mise en place de ces animations sera coordonnée par le club organisateur en lien avec le cadre technique FFN Plongeon.

Programme d'animation

Le programme d'animation consistera à réserver un temps dédié à la mise en place des tests du Pass'Compétition pour l'ensemble des jeunes plongeurs engagés dans la dynamique de l'ENF et désireux d'accéder à la pratique compétitive.

En dehors de ces deux moments réservés à la mise en place du test Pass'Compétition plongeon, d'autres sessions pourront être organisées au cours de la saison.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Programme de compétition

Catégorie		1 m	3 m	haut-vol
Pass' Compétition		5 plongeurs à 1 m : 010B 020A 100 200 101C		
D Poussins 11 ans et moins	<i>Filles</i>	5 plongeurs 3 plongeurs parmi : 101C, 201C, 301C, 401C + 2 livres	5 plongeurs 3 plongeurs parmi : 101C, 201C, 301C, 401C + 2 livres	A 5 m uniquement 4 plongeurs 3 plongeurs parmi : 101C, 201C, 301C, 401C + 1 livre
	<i>Garçons</i>	6 plongeurs 3 plongeurs parmi : 101C, 201C, 301C, 401C + 3 livres	6 plongeurs 3 plongeurs parmi : 101C, 201C, 301C, 401C + 3 livres	A 5 m uniquement 5 plongeurs 3 plongeurs parmi : 101C, 201C, 301C, 401C + 2 livres
C1 Benjamins 1 12 ans	<i>Filles</i>	6 plongeurs 4 plongeurs parmi : 101C, 201C, 301C, 401C + 2 livres	6 plongeurs 4 plongeurs parmi : 101C, 201C, 301C, 401C + 2 livres	5 m ou 7,5 m 5 plongeurs 4 (7,6) + 1 livre
	<i>Garçons</i>	7 plongeurs 5 à (9,0) + 2 livres	7 plongeurs 5 à (9,5) + 2 livres	5 m ou 7,5 m 6 plongeurs 4 (7,6) + 2 livres
C2 Benjamins 2 13 ans	<i>Filles</i>	7 plongeurs 5 (9,0) + 2 livres	7 plongeurs 5 (9,5) + 2 livres	5 m ou 7,5 m 6 plongeurs 4 (7,6) + 2 livres
	<i>Garçons</i>	8 plongeurs 5 (9,0) + 3 livres	8 plongeurs 5 (9,5) + 3 livres	5 m ou 7,5 m 7 plongeurs 4 (7,6) + 3 livres
B Minimes 14 et 15 ans	<i>Filles</i>	8 plongeurs 5 (9,0) + 3 livres	8 plongeurs 5 (9,5) + 3 livres	5 m, 7,5 m ou 10 m 7 plongeurs 4 (7,6) + 3 livres 5 groupes ≠
	<i>Garçons</i>	9 plongeurs 5 (9,0) + 4 livres	9 plongeurs 5 (9,5) + 4 livres	5 m, 7,5 m ou 10 m 8 plongeurs 4 (7,6) + 4 livres 5 groupes ≠
A Cadets 16, 17 et 18 ans	<i>Filles</i>	9 plongeurs 5 (9,0) + 4 livres	9 plongeurs 5 (9,5) + 4 livres	5 m, 7,5 m ou 10 m 8 plongeurs 4 (7,6) + 4 livres 5 groupes ≠
	<i>Garçons</i>	10 plongeurs 5 (9,0) + 5 livres	10 plongeurs 5 (9,5) + 5 livres	5 m, 7,5 m ou 10 m 9 plongeurs 4 (7,6) + 5 livres 6 groupes ≠
Synchro A et B filles et garçons*	-	-	5 plongeurs 2 tours (coef. assigné = 2,0) + 3 tours (sans limite) 4 groupes doivent être utilisés	-
Dames		Éliminatoires : 5 livres Finales (6) : 5 livres	Éliminatoires : 5 livres Finales (6) : 5 livres	Éliminatoires : 5 livres Finales (6) : 5 livres
Messieurs		Éliminatoires : 6 livres Finales (6) : 6 livres	Éliminatoires : 6 livres Finales (6) : 6 livres	Éliminatoires : 6 livres Finales (6) : 6 livres
Synchro dames*	-	-	5 plongeurs 2 tours (coef. assigné = 2) + 3 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés	5 plongeurs 2 tours (coef. assigné = 2) + 3 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés
Synchro messieurs*	-	-	6 plongeurs 2 tours (coef. assigné = 2) + 4 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés	6 plongeurs 2 tours (coef. assigné = 2) + 4 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés
Synchro mixte*	-	-	Finale : 2 tours (coef. Assigné = 2) + 3 tours (sans limite)	Finale : 2 tours (coef. Assigné = 2) + 3 tours (sans limite)

* Pour le plongeur synchronisé, les épreuves qualificatives seront organisées par le comité (inter)régional le cas échéant.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Résultats

Les résultats de la compétition devront être envoyés aux clubs participants selon les modalités fixées par l'organisateur. Ces mêmes résultats devront également être adressés aux comités régionaux concernés ainsi qu'au département plongeon de la Fédération Française de Natation au plus tard, le mardi soir 23h59, suivant la compétition.

Jurys

Les jurys des compétitions (inter) régionales devront être composés de juges ayant au moins la qualification régionale.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

LES COMPÉTITIONS NATIONALES JEUNES

Les compétitions nationales jeunes sont des étapes et des objectifs majeurs dans la saison.

Sont considérées comme compétitions de référence nationale jeunes les évènements suivants :

- Championnats de France jeunes d'hiver 1 m, 3 m
- Championnats de France jeunes d'été 1 m, 3 m, haut-vol

Pour l'olympiade 2017-2020, ces championnats reprennent tout leur sens et sont des étapes clés pour tout(e) plongeur(se) désireux d'accéder aux diverses échéances internationales jeunes.

Engagements

Les procédures d'engagements pour les deux compétitions de référence nationale jeunes sont identiques et comme suit :

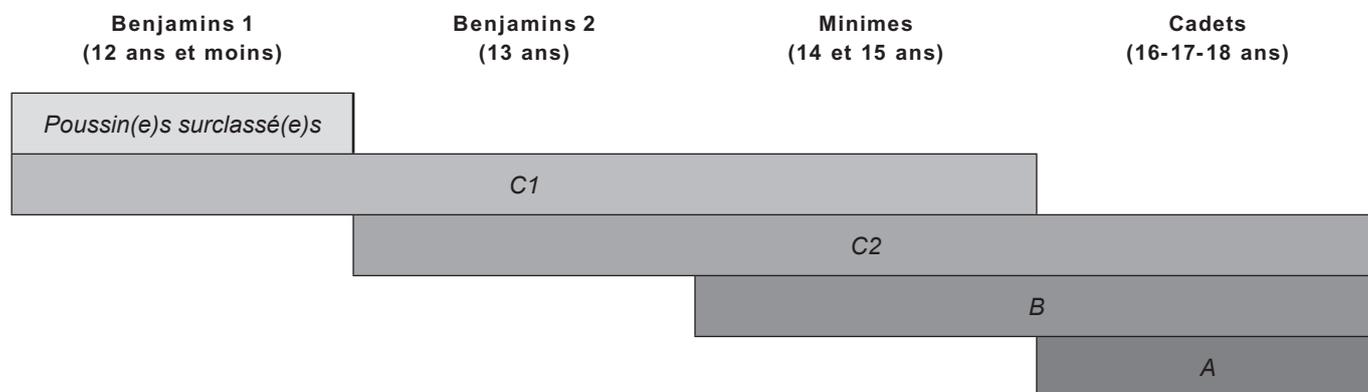
- les engagements doivent être établis via le fichier pdf d'engagements (Cf annexe).
- le fichier pdf d'engagements devra parvenir par mail, au département plongeon de la Fédération Française de Natation (valerie.lagumina@ffnatation.fr), au plus tard, 18 jours avant le début de la première épreuve, accompagné des droits d'engagements, sans lesquels les inscriptions ne seront pas validées.

IMPORTANT : Désormais, les compétitions des catégories "poussins/poussines" sont retirées des programmes de compétitions. Toutefois, les plongeuses et plongeurs âgé(e)s de 11 ans (dernière année de la catégorie "poussin" uniquement) ont la possibilité d'accéder aux championnats de France, en surclassement et à condition d'avoir réalisé les minimas de points lors des compétitions (inter) régionales. Ils n'ont le droit de s'engager que dans la catégorie "C1".

Les plongeurs des catégories Benjamins 2 et Minimes ne peuvent pas s'engager dans plus de 2 catégories d'âge maximum (1 surclassement possible), il faudrait supprimer le mot "maximum".

Seuls les plongeurs de la catégorie benjamins 1 ont la possibilité de s'engager dans 3 catégories (2 surclassements possibles).

Ci- dessous les zones d'engagements possibles par catégories d'âge fédérales :



IMPORTANT : Les engagements dans chacune des catégories d'âge ne peuvent se faire qu'à condition d'avoir réalisé les minimas de points requis lors des championnats (inter) régionaux qualificatifs.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Les feuilles de plongeon

Les feuilles de plongeon devront être transmises via internet et plus précisément via le site internet www.diverecorder.co.uk selon la procédure mise en place par le département plongeon de la Fédération Française de Natation et ce durant les 10 jours qui précèdent le début de la première épreuve.

Les feuilles de plongeon ne pourront plus être modifiées **24 heures** avant le début des premières épreuves de la journée du concours concerné.

Passé ce délai aucun changement ne pourra être fait, ni dans l'ordre, ni dans l'exécution des plongeurs.

Procédure d'appel

Jury d'appel

Pour chaque compétition, le délégué de la compétition ou le juge - arbitre désigne le jury d'appel, conformément à la réglementation en vigueur : **article 42 - 1** du livre II "règlements sportifs" du Règlement Intérieur de la FFN.

Article 1 - Conformément à l'article GR 9.2 du Code de la FINA, une réclamation verbale peut être faite par le concurrent ou son mandataire auprès du juge - arbitre immédiatement après l'exécution d'un plongeur ou d'une série de plongeurs.

Article 2 - Le juge - arbitre, saisi d'une réclamation en application de l'article précédent, peut, s'il le juge nécessaire, prendre l'avis du jury d'appel pour donner sa décision.

Article 3 - À l'issue d'un concours, une réclamation écrite peut être déposée directement auprès du jury d'appel par un concurrent ou son mandataire. Pour être recevable, cette réclamation doit être déposée dans les trente minutes qui suivent la fin du concours. Les décisions du jury d'appel font foi en dernier recours, nonobstant les réclamations qui pourraient être déposées devant les instances collégiales de la Fédération, conformément aux dispositions réglementaires et statutaires.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES D'HIVER 1 M ET 3 M

Conditions d'accès aux Championnats de France des Jeunes d'hiver

Filles et Garçons : de 11 à 18 ans	
Benjamin(e)s 1* Benjamin(e)s 2 Minimes filles/garçons Cadettes et cadets <small>* inclus les poussin(e)s de 11 ans surclassé(e)s</small>	<ul style="list-style-type: none"> Être titulaire du Pass'Compétition. Et avoir réalisé les minimas de points requis pour chaque épreuve de chaque catégorie d'âge lors des championnats (inter) régionaux d'hiver. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire partie du collectif national jeunes en ayant réalisé les minimas de points de sa catégorie d'âge lors des championnats de France au cours de la saison précédente. Si le plongeur/la plongeuse change de catégorie d'âge, il lui faudra avoir réalisé les points de sa nouvelle catégorie au cours d'un championnat de France de la saison précédente.

Les programmes

Les programmes du tremplin 1 m

Benjamins 1	Filles	6 plongeurs de numéros différents	4 plongeurs imposés 101C, 201C, 301C, 401C.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	7 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 2	Filles	7 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	8 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Minimes	Filles	8 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	9 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Cadets	Filles	9 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	10 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Les programmes du tremplin de 3 m

Benjamins 1	Filles	6 plongeurs de numéros différents	4 plongeurs imposés 101C, 201C, 301C, 401C.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	7 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 2	Filles	7 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	8 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Minimes	Filles	8 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	9 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Cadets	Filles	9 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	10 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Plongeon synchronisé*	Filles A-B	5 plongeurs de numéros différents	2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul.	3 plongeurs sans limite de coefficient de difficultés.
	Garçons A-B	5 plongeurs de numéros différents.	2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul.	3 plongeurs sans limite de coefficient de difficultés.

* Pour l'épreuve de plongeur synchronisé au tremplin de 3 m, l'équipe peut être composée d'une paire de catégorie "minime" ou "cadet" ou d'une paire de catégorie "minime et cadet". Les plongeurs(es) d'une paire peuvent être licencié(e)s dans deux clubs différents.

Les cinq plongeurs doivent appartenir à au moins quatre groupes différents.

Programme de haut-vol

Une épreuve de sélection haut-vol pourra être organisée pour les plongeurs des catégories minimes et/ou cadets souhaitant présenter une série de plongeurs dans le but de prétendre à une sélection en compétition internationale Jeunes.

Cette épreuve de sélection pourra soit, être organisée dans le cadre des championnats de France des Jeunes d'hiver si les installations sportives le permettent, soit lors des championnats de France Élite.

Dans ce dernier cas, les clubs devront contacter le département fédéral **au plus tard le 20 octobre** de la saison en cours pour en faire la demande.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Minimes	Filles	7 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5 m, 7,5 m ou 10 m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient. Les 5 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.
	Garçons	8 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5 m, 7,5 m ou 10 m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient. Les 5 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.
Cadets	Filles	8 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5 m, 7,5 m ou 10 m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient. Les 5 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.
	Garçons	9 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5 m, 7,5 m ou 10 m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	5 plongeurs libres sans limite de coefficient. Les 6 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.

La programmation des épreuves sera établie par la commission fédérale de plongeon en fonction de nécessités diverses (organisateur, nombre d'engagés...)

Modalités de qualification

Pour rappel, chaque plongeur engagé dans une épreuve devra, auparavant, avoir réalisé les minimas de points requis lors des championnats (inter) régionaux.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Plongeon individuel

	1 m				3 m				haut-vol*	
	C1	C2	B	A	C1	C2	B	A	B	A
Filles	115	130	165	210	125	140	175	220	155	200
Garçons	130	160	190	260	140	170	200	270	180	250

*si nécessité d'organiser une épreuve de sélection haut-vol Jeunes.

Plongeon synchronisé

	3 m
	A-B
Filles	200
Garçons	210

Récompenses

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

Seul(e)s les trois premier(e)s de l'épreuve de sélection haut-vol Jeunes ne se verront pas remettre de médaille.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES D'ÉTÉ 1 M, 3 M ET HAUT-VOL

Conditions d'accès aux Championnats de France des Jeunes d'été

Filles et Garçons : de 11 à 18 ans	
Benjamin(e)s 1* Benjamin(e)s 2 Minimes filles/garçons Cadettes et cadets <small>* inclus les poussin(e)s de 11 ans surclassé(e)s</small>	<ul style="list-style-type: none"> Être titulaire du Pass'Compétition. Et avoir réalisé les minimas de points requis pour chaque épreuve de chaque catégorie d'âge lors des championnats (inter) régionaux d'été. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire partie du collectif national jeunes en ayant réalisé les minimas de points de sa catégorie d'âge lors des championnats de France au cours de la saison précédente. Si le plongeur/la plongeuse change de catégorie d'âge, il lui faudra avoir réalisé les points de sa nouvelle catégorie au cours d'un championnat de France de la saison précédente.

Les programmes

Les programmes du tremplin 1 m

Benjamins 1	Filles	6 plongeurs de numéros différents	4 plongeurs imposés 101C, 201C, 301C, 401C.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	7 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 2	Filles	7 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	8 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Minimes	Filles	8 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	9 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Cadets	Filles	9 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	10 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Les programmes du tremplin de 3 m

Benjamins 1	Filles	6 plongeurs de numéros différents	4 plongeurs imposés 101C, 201C, 301C, 401C.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	7 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 2	Filles	7 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5 .	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	8 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Minimes	Filles	8 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	9 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Cadets	Filles	9 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	10 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Plongeon synchronisé*	Filles A-B	5 plongeurs de numéros différents	2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul.	3 plongeurs sans limite de coefficient de difficultés.
	Garçons A-B	5 plongeurs de numéros différents.	2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul.	3 plongeurs sans limite de coefficient de difficultés.

* Pour l'épreuve de plongeon synchronisé au tremplin de 3 m, l'équipe peut être composée d'une paire de catégorie "minime" ou "cadet" ou d'une paire de catégorie "minime et cadet". Les plongeurs(es) d'une paire peuvent être licencié(e)s dans deux clubs différents.

Les cinq plongeurs doivent appartenir à au moins quatre groupes différents.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Les programmes du haut-vol

Benjamins 1	Filles	5 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5 m ou de 7,5 m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	1 plongeur libre sans limite de coefficient.
	Garçons	6 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5 m ou de 7,5 m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 2	Filles	6 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5 m ou de 7,5 m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Garçons	7 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5 m, 7,5 m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Minimes	Filles	7 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5 m, 7,5m ou 10 m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient. Les 5 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.
	Garçons	8 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5 m, 7,5 m ou 10 m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient. Les 5 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.
Cadets	Filles	8 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5 m, 7,5 m ou 10 m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient. Les 5 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.
	Garçons	9 plongeurs de numéros différents à la plateforme de 5 m, 7,5 m ou 10 m.	4 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	5 plongeurs libres sans limite de coefficient. Les 6 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.

La programmation des épreuves sera établie par la commission fédérale de plongeon en fonction de nécessités diverses (organisateur, nombre des engagés,...)

Modalités de qualification

Pour rappel, chaque plongeur engagé dans une épreuve devra, auparavant, avoir réalisé les minimas de points requis lors des championnats (inter) régionaux d'été.

Plongeon individuel

	1 m				3 m				haut-vol			
	C1	C2	B	A	C1	C2	B	A	C1	C2	B	A
Filles	115	130	165	210	125	140	175	220	115	130	155	200
Garçons	130	160	190	260	140	170	200	270	130	150	180	250

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Plongeon synchronisé

	3 m
	A-B
<i>Filles</i>	200
<i>Garçons</i>	210

Récompenses

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

LES CHAMPIONNATS NATIONALES ÉLITE

Les compétitions nationales Elites (dames et messieurs) sont des étapes et des objectifs majeurs dans la saison des plongeurs(ses).

Sont considérées comme compétitions de référence nationale Élite les évènements suivants :

- Championnats de France Élite d'hiver 1 m, 3 m, haut-vol.
- Championnats de France Élite d'été 1 m, 3 m, haut-vol.

Pour l'olympiade 2017-2020, les championnats de France Élite hiver conservent tout leur sens et seront la première étape clé de la saison sportive des plongeurs(es) afin d'accéder aux diverses échéances internationales Élites.

Particularité de cette nouvelle olympiade, les deux évènements Élites de la saison sportive porteront le même nom, et verront leurs programmes se renforcer le cas échéant par les épreuves de sélection en plongeon synchronisé mixte, telles que mises en place sur les compétitions internationales dames et messieurs de référence.

Engagements

Les procédures d'engagements pour les deux compétitions de référence nationale Élite sont identiques et comme suit :

- les engagements doivent être établis via le fichier pdf d'engagements (Cf annexe).
- le fichier pdf d'engagements devra parvenir par mail au département plongeon de la Fédération Française de Natation (valerie.lagumina@ffnatation.fr), au plus tard, 18 jours avant le début de la première épreuve, accompagné des droits d'engagements, sans lesquels les inscriptions ne seront pas validées.

Les feuilles de plongeon

Les feuilles de plongeon devront être transmises via internet et plus précisément via le site internet www.diverecorder.co.uk selon la procédure mise en place par le département plongeon de la Fédération Française de Natation et ce durant les 10 jours qui précèdent le début de la première épreuve.

Les feuilles de plongeon ne pourront plus être modifiées **24 heures** avant le début des premières épreuves de la journée du concours concerné.

Pour les épreuves suivantes (passage des éliminatoires en finale), les feuilles de plongeon devront être remises ou modifiées 15 minutes après chaque concours.

Sans modification de la part du concurrent ou de son représentant, les feuilles de plongeon seront automatiquement reconduites d'un concours sur l'autre.

Passé ce délai aucun changement ne pourra être fait, ni dans l'ordre, ni dans l'exécution des plongeurs.

Procédure d'appel

Jury d'appel

Pour chaque compétition, le délégué de la compétition ou le juge - arbitre désigne le jury d'appel, conformément à la réglementation en vigueur : **article 42 - 1** du livre II "règlements sportifs" du Règlement Intérieur de la FFN.

Article 1 - Conformément à l'article GR 9.2 du Code de la FINA, une réclamation verbale peut être faite par le concurrent ou son mandataire auprès du juge - arbitre immédiatement après l'exécution d'un plongeon ou d'une série de plongeurs.

Article 2 - Le juge - arbitre, saisi d'une réclamation en application de l'article précédent, peut, s'il le juge nécessaire, prendre l'avis du jury d'appel pour donner sa décision.

Article 3 - À l'issue d'un concours, une réclamation écrite peut être déposée directement auprès du jury d'appel par un concurrent ou son mandataire. Pour être recevable, cette réclamation doit être déposée dans les trente minutes qui suivent la fin du concours. Les décisions du jury d'appel font foi en dernier recours, nonobstant les réclamations qui pourraient être déposées devant les instances collégiales de la Fédération, conformément aux dispositions réglementaires et statutaires.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE D'HIVER ET D'ÉTÉ 1 M, 3 M ET HAUT-VOL

Pour l'olympiade 2017-2020, les championnats de France d'hiver et d'été comprennent désormais les mêmes épreuves et les mêmes programmes :

- les épreuves du tremplin de 1 m et 3 m individuel
- les épreuves de tremplin de 3 m synchronisé
- les épreuves de haut-vol individuel
- les épreuves de tremplin et/ou plateforme synchronisées mixtes (le cas échéant)

Conditions d'accès aux championnats de France Élite d'hiver et d'été

Dames et Messieurs : 14 ans et plus	<ul style="list-style-type: none">• Avoir réalisé les minimas de points requis pour chaque épreuve lors des championnats (inter) régionaux hiver ou été. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour l'échéance hivernale, faire partie du collectif national Élite grâce aux performances réalisées la saison précédente lors d'un championnat de France Élite.• Pour l'échéance estivale, faire partie du collectif national Élite grâce aux performances réalisées en cours de saison lors d'un championnat de France Élite.
--	--

Les épreuves

Chaque épreuve sera composée d'une phase éliminatoire et d'une phase finale à 6 plongeurs.

L'ordre de départ des finales correspond à l'ordre inverse du classement des éliminatoires.

En cas d'égalité de points à la 6^e place lors des éliminatoires, les plongeurs ex-æquo accèdent à la phase suivante dans un ordre de passage déterminé par tirage au sort.

Les programmes

Les programmes des compétitions individuelles Dames et Messieurs

	1 m	3 m	haut- vol
Dames	Éliminatoires : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.	Éliminatoires : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.	Éliminatoires : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	Finale : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.	Finale : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.	Finale : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Messieurs	Éliminatoires : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents plus 1 groupe au choix.	Éliminatoires : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents plus 1 groupe au choix.	Éliminatoires : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents plus 1 groupe au choix.
	Finale : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents plus 1 groupe au choix.	Finale : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents plus 1 groupe au choix.	Finale : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 6 groupes différents.

Les six (6) premières dames et les six (6) premiers messieurs de chaque épreuve des éliminatoires seront qualifié(e)s pour les finales à condition d'avoir obtenu les points ci-dessous au cours des épreuves éliminatoires.

	1 m	3 m	haut- vol
Dames	125	140	140
Messieurs	165	180	180

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Les programmes des compétitions synchronisées Dames et Messieurs

	3 m	haut-vol
Dames	<p>Éliminatoires : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul. 3 plongeurs sans limite de coefficient de difficultés.</p> <p>Cinq groupes différents doivent être utilisés et au tremplin, tous les plongeurs "face en avant" doivent être exécutés avec élan. Dans tous les passages, les plongeuses doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).</p>	<p>Éliminatoires : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul. 3 plongeurs sans limite de coefficient de difficultés.</p> <p>Cinq groupes différents doivent être utilisés. Dans tous les passages, les plongeuses doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).</p>
	<p>Finale : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul. 3 plongeurs sans limite de coefficient de difficultés.</p> <p>Cinq groupes différents doivent être utilisés et au tremplin, tous les plongeurs "face en avant" doivent être exécutés avec élan. Dans tous les passages, les plongeuses doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).</p>	<p>Finale : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul. 3 plongeurs sans limite de coefficient de difficultés.</p> <p>Cinq groupes différents doivent être utilisés. Dans tous les passages, les plongeuses doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).</p>
Messieurs	<p>Éliminatoires : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule calcul. 4 plongeurs sans limite de coefficient de difficulté.</p> <p>Cinq groupes au moins doivent être utilisés et au tremplin, tous les plongeurs "face en avant" doivent être exécutés avec élan. Dans tous les passages, les plongeurs doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).</p>	<p>Éliminatoires : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule calcul. 4 plongeurs sans limite de coefficient de difficulté.</p> <p>Cinq groupes au moins doivent être utilisés et au tremplin, tous les plongeurs "face en avant" doivent être exécutés avec élan. Dans tous les passages, les plongeurs doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).</p>
	<p>Finale : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule calcul. 4 plongeurs sans limite de coefficient de difficulté.</p> <p>Cinq groupes au moins doivent être utilisés et au tremplin, tous les plongeurs "face en avant" doivent être exécutés avec élan. Dans tous les passages, les plongeurs doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).</p>	<p>Finale : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule calcul. 4 plongeurs sans limite de coefficient de difficulté.</p> <p>Cinq groupes au moins doivent être utilisés et au tremplin, tous les plongeurs "face en avant" doivent être exécutés avec élan. Dans tous les passages, les plongeurs doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).</p>

Les programmes de compétitions synchronisées mixtes Dames et Messieurs (le cas échéant)

Tout comme lors des événements internationaux, les plongeurs engagés dans les épreuves mixtes entreront directement en phase finale.

	3 m	haut-vol
Mixte : Dames et Messieurs	<p>Finale : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul. 3 plongeurs sans limite de coefficient de difficulté.</p> <p>Tous les plongeurs "face en avant" doivent être exécutés avec élan. Les plongeurs en miroir sont autorisés.</p>	<p>Finale : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul. 3 plongeurs sans limite de coefficient de difficulté.</p> <p>Les plongeurs en miroir sont autorisés.</p>

Les programmes sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés par la commission fédérale de plongeon en fonction de nécessités diverses (organisateur, nombre d'engagés...).

La programmation des épreuves sera établie par la commission fédérale de plongeon en fonction de nécessités diverses (organisateur, nombre des engagés...)

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Modalités de qualification

Pour rappel, chaque plongeur engagé dans une épreuve devra, auparavant, avoir réalisé les minimas de points requis lors des championnats (inter) régionaux d'hiver et/ou été.

Plongeon individuel

	1 m	3 m	haut-vol
<i>Filles</i>	140	150	180
<i>Garçons</i>	220	230	250

Plongeon synchronisé

	3 m	10 m
<i>Filles</i>	230	250
<i>Garçons</i>	250	270

Récompenses

Les trois premières et les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS

Les Championnats de France juniors sont divisés en deux parties :

- Championnats de France juniors d'hiver à 1 m, 3 m et haut-vol.
- Championnats de France juniors d'été à 1 m, 3 m et haut-vol.

Ils auront lieu au cours des finales complétées par les éliminatoires des championnats de France Élite d'hiver et d'été.

Ces Championnats de France Juniors sont réservés aux plongeurs(es) né(e)s en 1997 et après (20 ans et moins) Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

Récapitulatif des programmes des compétitions nationales

Catégorie		1 m	3 m	haut-vol
C1 Benjamins 1 12 ans + poussins 11 ans surclassés	Filles	6 plongeurs 4 plongeurs : 101C-201C-301C-401C + 2 libres	6 plongeurs 4 plongeurs : 101C-201C-301C-401C + 2 libres	5 m ou 7,5 m 5 plongeurs : 4 (7,6) + 1 libre
	Garçons	7 plongeurs 5 à (9,0) + 2 libres	7 plongeurs 5 à (9,5) + 2 libres	5 m ou 7,5 m 6 plongeurs : 4 (7,6) + 2 libres
C2 Benjamins 2 13ans	Filles	7 plongeurs 5 (9,0) + 2 libres	7 plongeurs 5 à (9,5) + 2 libres	5 m ou 7,5 m 6 plongeurs : 4 (7,6) + 2 libres
	Garçons	8 plongeurs 5 (9,0) + 3 libres	8 plongeurs 5 (9,5) + 3 libres	5 m ou 7,5 m 7 plongeurs : 4 (7,6) + 3 libres
B Minimes 14 et 15 ans	Filles	8 plongeurs 5 (9,0) + 3 libres	8 plongeurs 5 (9,5) + 3 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m 7 plongeurs : 4 (7,6) + 3 libres 5 groupes ≠
	Garçons	9 plongeurs 5 (9,0) + 3 libres	9 plongeurs 5 (9,5) + 3 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m 8 plongeurs : 4 (7,6) + 4 libres 5 groupes ≠
A Cadets 16, 17 et 18 ans	Filles	9 plongeurs 5 (9,0) + 4 libres	9 plongeurs 5 (9,5) + 4 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m 8 plongeurs : 4 (7,6) + 4 libres 5 groupes ≠
	Garçons	10 plongeurs 5 (9,0) + 5 libres	10 plongeurs 5 (9,5) + 5 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m 9 plongeurs : 4 (7,6) + 5 libres 6 groupes ≠
Synchro A et B filles et garçons	-	-	5 plongeurs 2 tours (coef. assigné = 2,0) + 3 tours (sans limite) 4 groupes doivent être utilisés	-
Juniors 20 ans et plus jeunes	Filles	5 libres	5 libres	5 libres
	Garçons	6 libres	6 libres	6 libres
Élite 14 ans et plus	Dames	Éliminatoires : 5 libres Finales (6) : 5 libres	Éliminatoires : 5 libres Finales (6) : 5 libres	Éliminatoires : 5 libres Finales (6) : 5 libres
Élite 14 ans et plus	Messieurs	Éliminatoires : 6 libres Finales (6) : 6 libres	Éliminatoires : 6 libres Finales (6) : 6 libres	Éliminatoires : 6 libres Finales (6) : 6 libres
Synchro Élite 14 ans et plus	Synchro Dames	-	5 plongeurs 2 tours (coef. assigné = 2) + 3 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés	5 plongeurs 2 tours (coef. assigné = 2) + 3 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés
Synchro Élite 14 ans et plus	Synchro Messieurs	-	6 plongeurs 2 tours (coef. assigné = 2) + 4 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés	6 plongeurs 2 tours (coef. assigné = 2) + 4 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés
Synchro Élite 14 ans et plus	Synchro Mixte	-	5 plongeurs Finale : 2 tours (coef. Assigné = 2) + 3 tours (sans limite)	5 plongeurs Finale : 2 tours (coef. Assigné = 2) + 3 tours (sans limite)

PARTICIPATION DE PLONGEURS ÉTRANGERS

Conformément à l'article 24 - 3 du Règlement Intérieur de la Fédération Française de Natation " Les athlètes non sélectionnables en équipes de France, régulièrement licenciés dans un club français conformément à l'article 21 du règlement intérieur, peuvent participer aux championnats organisés par la FFN ou ses structures décentralisées dans les mêmes conditions que les nationaux. **Ils ne peuvent toutefois obtenir individuellement le titre de "champion de France".**

Dans le cadre des Championnats "Open", le Règlement Intérieur de la Fédération Française de Natation sera appliqué.

De plus, les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille. Toutefois, il y aura un classement français donnant lieu à remise de médailles (et de bonification pour le classement des clubs).

Pour les championnats de France Élite, seuls deux étrangers peuvent se qualifier pour la finale. Si plus de deux plongeurs se trouvent aux places qualificatives, seuls seront pris les deux plongeurs étrangers ayant réalisé les meilleurs scores lors des éliminatoires. La finale devra comporter 6 plongeurs français.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

CLASSEMENTS NATIONAUX

Classement national des plongeurs par catégorie d'âge

Le classement national des plongeurs est fondé sur le résultat de l'addition des points obtenus à la table de cotation grâce à la meilleure performance de l'année (épreuves nationales ou internationales) auxquels s'additionnent les points de la meilleure bonification obtenue lors des compétitions internationales (ranking).

Place	Jeux Olympiques	Championnat du Monde ou Coupe du Monde	Championnat d'Europe	Compétitions Internationales Séniors	Championnats du Monde des Jeunes JOJ	Championnats d'Europe des Jeunes	Compétitions Internationales Jeunes	Compétitions Internationales Espoirs
1	3130	2660	2490	2320	2150	1980	1810	1640
2	2580	2410	2240	2070	1900	1730	1560	1390
3	2130	1960	1790	1620	1450	1280	1110	940
4	1780	1610	1440	1270	1100	930	760	590
5	1530	1360	1190	1020	850	680	510	340
6	1380	1210	1040	870	700	530	360	190
7	1330	1160	990	820	650	480	310	140
8	1320	1150	980	810	640	470	300	130
9	1310	1140	970	800	630	460	290	120
10	1300	1130	960	790	620	450	280	110
11	1290	1120	950	780	610	440	270	100
12	1280	1110	940	770	600	430	260	90
13	1270	1100	930	760	590	420	250	80
14	1260	1090	920	750	580	410	240	70
15	1250	1080	910	740	570	400	230	60
16	1240	1070	900	730	560	390	220	50
17	1230	1060	890	720	550	380	210	40
18	1220	1050	880	710	540	370	200	30
Part.	1210	1040	870	700	530	360	190	20

Pour les bonifications internationales, seule la meilleure performance de chaque colonne, sera prise en compte indépendamment de la hauteur ou du nombre d'épreuves.

En plongeon synchronisé, les points seront divisés par deux et attribués à chaque plongeur.

Classement national des clubs

Le classement national des clubs est le résultat de l'addition des points de l'ensemble des plongeurs d'un même club et de leurs points de bonification.

Classement national des comités régionaux

À l'issue de la saison sportive, la Fédération Française de Natation établit un classement national des comités régionaux selon les modalités suivantes : Addition des points du "classement national des clubs", des clubs de chaque région concernée.

Règles générales

Chaque plongeur reçu au Pass'Compétition obtient 20 points de bonification pour le classement national des clubs.

Production des résultats

Les clubs et les Comités Régionaux recevront les résultats des classements en fin de saison. Après vérification de leur part, ils feront parvenir leur validation à la Fédération Française dans les meilleurs délais.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES MAÎTRES

Règles générales

Tous les plongeurs doivent effectuer une série complète de plongeurs dans leur groupe d'âge.

Le règlement de plongeur figurant en cinquième partie du manuel FINA s'applique au plongeur des Maîtres, sauf dans les cas ci-après.

Plongeurs du tremplin 1 m et 3 m	Nombre total de plongeurs requis	
	Messieurs	Dames
Groupes d'âge		
25 - 34 ans	7	6
35 - 49 ans	7	6
50 - 59 ans	6	5
60 - 69 ans	6	5
70 et plus	5	4

Le plongeur peut choisir librement les plongeurs à partir du tableau des plongeurs figurant dans le manuel FINA. La seule exigence est que, dans les groupes d'âge 25 - 69 ans, chaque plongeur exécuté ait un numéro de plongeur différent (selon le manuel FINA).

Dans les groupes d'âge 70 - 80 ans et plus, des plongeurs ayant le même numéro de plongeur peuvent être répétés s'ils sont exécutés dans une position différente (droite, carpée, groupée ou libre).

Plongeurs de haut-vol (5 m, 7, 5 m ou 10 m)	Nombre total de plongeurs requis	
	Messieurs	Dames
Groupes d'âge		
25 - 34 ans	6	6
35 - 49 ans	6	6
50 - 59 ans	5*	5*
60 - 69 ans	5*	5*
70 ans et plus	4*	4*

* À partir de cette tranche d'âge, seules les entrées les pieds les premiers sont autorisées de la plateforme de 10 m et tout plongeur exécuté de la plateforme de 10 m ne doit pas voir un coefficient de difficulté dépassant 2.0.

Engagements

Les engagements devront parvenir à la Fédération Française de Natation selon la même procédure que celle des Championnats de France Élite.

Les feuilles de plongeur devront être remplies selon les modalités fixées pour les Championnats de France Élite sauf si la compétition n'est pas référencée sur Dive Recorder.

A défaut, les feuilles de plongeur seront fournies sur les lieux de la compétition par le responsable de la FFN et devront être rendues dûment remplies selon l'heure limite déterminée par l'organisateur.

En cas d'impossibilité d'être présents sur place, en temps utile, les clubs devront faire le nécessaire par correspondance, fax ou mail, en adressant la liste des plongeurs dans les délais ci-dessus sur les lieux de la compétition.

Récompenses

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

FICHE D'ENGAGEMENT PLONGEON

Manifestation : _____

Date : _____ Lieu : _____

Club : _____

Catégories	C1	Poussins 11 ans	B	Minimes	J	Junior
		Benjamins 1	A	Cadet	E	Élite
	C2	Benjamins 2			M	Maîtres

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1 m	3 m	HV	Sy
1							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1 m	3 m	HV	Sy
2							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1 m	3 m	HV	Sy
3							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1 m	3 m	HV	Sy
4							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1 m	3 m	HV	Sy
5							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1 m	3 m	HV	Sy
6							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1 m	3 m	HV	Sy
7							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Les droits d'engagements se calculent par plongeur et par hauteur.

Les surclassements et les épreuves de plongeon synchronisé ne font pas l'objet de droit d'engagement.

Total : Nombre de hauteur concernée par plongeur _____ x le montant du droit d'engagement = _____ €

RÈGLEMENTS PLONGEONS

JUGES & OFFICIELS

La qualité de juge de Plongeon est articulée en deux niveaux successifs qui font chacun l'objet d'un examen :

- le juge régional
- le juge national

Les épreuves des examens de juge régional et de juge national sont identiques mais les niveaux d'exigence sont différents dans les deux cas.

Les épreuves des examens de juge de plongeon

Epreuve 1 : connaissance des règlements du Plongeon

Le candidat doit répondre à un questionnaire sur les règlements du Plongeon (Règlements FINA) portant sur :

- les articles du "résumé des pénalités à appliquer"
- le reste du règlement

Epreuve 2 : reconnaissance des figures

Le candidat doit pouvoir reconnaître 10 plongeurs différents réalisés par des plongeurs à l'entraînement, les nommer et en donner le numéro et la lettre.

Epreuve 3 : pratique de notation

Le candidat, au cours d'une compétition avec au moins 5 plongeurs sera amené à proposer des notes, en même temps que les juges officiels. La déviance tolérée est de ½ point en plus ou en moins de la moyenne des notes restantes, après éliminations des notes extrêmes.

Conditions d'obtention de l'examen de juge régional de plongeon

L'examen de juge régional de Plongeon relève de l'autorité des Comités Régionaux.

- être licencié FFN
- avoir 16 ans dans l'année de l'examen
- adresser par écrit sa candidature au Président du Comité Régional

Les épreuves seront réalisées et évaluées sous la responsabilité du Président de la Commission Régionale de Plongeon.

Concernant l'épreuve 1 : Plus de 10 % d'erreur sont éliminatoires

Concernant l'épreuve 2 : 1 erreur est éliminatoire

Concernant l'épreuve 3 : L'épreuve peut se dérouler au cours d'une compétition régionale ou nationale. Le candidat ne devra pas faire plus de 10 % d'erreurs.

NB : Les titulaires du diplôme Jeune Officiel Plongeon sont dispensés des épreuves 2 et 3.

Conditions d'obtention de l'examen de juge national de plongeon

L'examen de juge national de Plongeon relève de l'autorité du Président de la Commission Fédérale de Plongeon.

- être licencié FFN,
- être juge régional et présenter une activité dans cette fonction pendant une période d'au moins 2 ans. Cette activité devra être certifiée par le Président du Comité Régional,
- adresser une demande écrite de candidature à la FFN, par le canal du Comité Régional.

Concernant l'épreuve 1 : Plus de 5 % d'erreur sont éliminatoires

Concernant l'épreuve 2 : 1 erreur est éliminatoire

Concernant l'épreuve 3 : L'épreuve se déroulera au cours d'une compétition nationale. Le candidat ne devra pas faire plus de 10 % d'erreurs.

N.B :

- Les juges n'ayant participé à aucun jury pendant une période de 2 ans devront, pour officier à nouveau, repasser l'examen correspondant à leur niveau de qualification (juge régional ou national).
- Les sportifs de haut-niveau ayant été classés dans les catégories ministérielles "Élite" ou "Senior", peuvent directement se présenter aux épreuves de l'examen de juge national, à condition d'avoir 18 ans dans l'année de l'examen.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

CANDIDATURE À L'EXAMEN DE JUGE DE PLONGEON

NOM :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

.....

.....

E- mail : Tel :

Club : N°:

Numéro de Licence :

Niveau de pratique sportive :

.....

.....

Je souhaite m'inscrire à l'examen de juge de plongeon :

- Examen de juge Régional
- Examen de juge National (la demande sera transmise par le Comité Régional à la FFN)

(Date d'obtention de l'examen de juge Régional :))

Signature :

Remplir votre demande et la retourner au Comité Régional de Natation concerné.

RÈGLEMENTS PLONGEONS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2016 - 2017

Date	Compétition et stage	Catégorie d'âge	Lieu
Octobre 2016	Stage National	TC	A déterminer
Novembre/Décembre 2016	Championnats (inter) régionaux d'hiver	TC	A déterminer
29 au 4 décembre 2016	Championnats du monde Juniors	A & B	Kazan (RUS)
Février 2017	Championnats de France Jeunes d'hiver	Groupes d'âge	Lyon ?
Février 2017	Championnats de France Élite d'hiver	Minimes et plus	Paris ?
Mars 2017	Tournoi des 7 Nations	A & B	Bourg en Bresse
Mars/avril 2017	Grand Prix FINA	Élite	Mexique
Avril 2017	Grand Prix FINA	Élite	Canada
Avril 2017	Meeting International Jeunes	Groupes d'âge	Dresde (ALL)
Avril 2017	Stage national	TC	A déterminer
Mai 2017	Championnats (inter) régionaux d'été	TC	A déterminer
Juin 2017	Championnats d'Europe Seniors	Élite	A déterminer
Juin/Juillet 2017	Championnat de France des Jeunes	Groupes d'âge	Strasbourg ?
Juin/Juillet 2017	Championnats de France des Maîtres	25 ans et plus vieux	A déterminer
Juin/Juillet 2017	Championnats de France Élite d'été	Minimes et plus	Nogent sur marne ?
Juin/juillet 2017	Grand Prix FINA	Élite	Italie
Juillet 2017	COMEN	C & B	A déterminer
14 - 30 Juillet 2017	Championnats du monde Seniors FINA	Élite	Budapest (HON)
Aout 2017	Championnat d'Europe des jeunes	A & B	A déterminer
Octobre 2017	Stage national des jeunes	TC	A déterminer





WELCOMSPORT

LOUVRE HOTELS GROUP
partenaire de la



VOTRE CHAMBRE
À PARTIR DE

17€
par personne



DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS POUR LES LICENCIÉS⁽¹⁾

Valables les vendredis, samedis, dimanches, jours fériés et veilles de jours fériés dans les hôtels : Campanile, Kyriad et Kyriad Prestige

DES SERVICES SUR MESURE⁽²⁾

- Menus équilibrés spécialement conçus pour les sportifs
- Salle de séminaire pour les massages ou les briefings
- Départ tardif jusqu'à 17h

⁽¹⁾ Voir conditions sur welcomsport.com

⁽²⁾ Sur demande lors de la réservation et/ou sous réserve de disponibilité. Salle de séminaire pour vos réunions de débriefing à partir de 6 personnes minimum. Chambre pour les massages d'avant match à partir de 5 chambres réservées. Menus sportifs pour 6 personnes minimum et sur réservation préalable au minimum une semaine avant le séjour.

AVANTAGE SUPPLÉMENTAIRE POUR VOTRE CLUB

En fin de saison,
nous reversons à
votre club

7%



DE VOS
DÉPENSES EN
HÉBERGEMENT

RÉSERVATIONS
Réserver votre séjour

Adhérez et réservez sur le site
www.welcomsport.com

N° d'appel dédié à la FFN
0 825 34 34 37
(0.15€ TTC/min)

Vous souhaitez réserver
plus de 10 chambres
01 42 91 45 65

AVICTOR

THE ULTIMATE ADVANTAGE.



MEGAN ROMANO | WORLD CHAMPIONSHIP GOLD MEDALIST



HYDROSPHERE TECHNOLOGY

Leading-edge technology causes water to surround the fabric, rather than saturate it. The hydrospheric effect optimizes the swimmer's position in the water, thus reducing drag and maximizing speed and efficiency.



SPEED DRY FABRICATION

Proprietary coating repels water and keeps the suit dry and compressive, keeping swimmers lightweight and fast.



SUPERSONIC FLEX BONDING

Advanced engineering allows fully bonded seams to conform and stretch with the swimmer's body, resulting in a precisely fitted, ultra compressive suit that won't restrict natural movement.

MANUFACTURED IN THE U.S.A.
OF IMPORTED MATERIALS

TYR FRANCE | 26 QUAI D'ALMA | 68100 MULHOUSE
03 89 06 09 61 TYR-SHOP.FR

TYR